

domicile

vivre la téléassistance autrement



Tranquileo®



ASSISTANCE

réinventons / le service



Tranquileo® : un service qui allie la sécurité en cas d'urgence et le confort au quotidien

80%* des Français souhaitent rester le plus longtemps possible dans leur domicile mais 94% des logements actuels ne sont pas adaptés aux personnes de plus de 65 ans**

Favoriser et prolonger l'indépendance au domicile, améliorer votre confort et assurer votre sécurité est essentiel !

Pour répondre à vos besoins, AXA Assistance a créé **Tranquileo®**, en partenariat avec Vitaris. Cette solution sécurise votre quotidien avec un dispositif complet pour votre bien-être.

Comment ?

Avec un matériel simple composé d'un médaillon et d'un boîtier fixe branché sur votre ligne téléphonique (dégrouper ou non). Le boîtier est muni d'un haut parleur intégré, il s'active en cas d'urgence et vous met directement en relation avec des chargés d'assistance disponibles, 24h/24 et 7j/7.

Tranquileo®, une mise en relation simple et rapide face aux situations d'urgence : chute, malaise, ...

Au moindre souci, une simple pression sur le médaillon envoie une alerte auprès des chargés d'assistance qui répondent immédiatement. Le haut parleur intégré au boîtier fixe permet de dialoguer avec l'un des chargés d'assistance qui prendra les mesures nécessaires en concertation avec nos médecins. En cas de non réponse, le chargé d'assistance déclenche l'intervention d'urgence.



“ Dorénavant je ne suis plus inquiet : avec **Tranquileo®**, même si je sais mon père seul dans sa maison, s'il lui arrive quoi que ce soit, je suis sûr qu'il sera pris en charge rapidement. ”

Patrick P. 58 ans

* (source : Ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits de la femme)

** (source : rapport ANAH et CNAV, 2013)

Tranquileo® : une offre complète

Médaille et boîtier

Matériel fiable

- un médaillon **discret** à porter sur un bracelet, autour du cou ou clipé à la ceinture
 - totalement étanche
 - d'une portée de **150 m**
- certifié "ISO 9001:2000", utilisé chaque jour par plus de 2,5 millions de personnes
- un test de fonctionnement effectué toutes les 48h ⁽¹⁾
- une pile d'une durée de vie de **7 ans**



Prix : 24,90 € TTC mensuel avant réduction d'impôt ⁽²⁾

Renforcez votre sécurité en souscrivant à nos deux options complémentaires :

1 - Détecteur de chute intuitif



Cet émetteur intuitif est composé d'un baromètre et d'un accéléromètre qui facilitent la détection de certaines chutes. Cela permet ainsi de déclencher un appel d'aide sans que le porteur n'ait eu besoin de presser le bouton d'alerte.

Son intérêt : pouvoir intervenir dans le cas où le porteur ferait une chute avec perte de connaissance, ou autre.

+ 6 € TTC mensuel avant réduction d'impôt ⁽²⁾

2 - Détecteur de fumée connecté

Ce capteur utilise un dispositif de détection de fumée qui émet une alarme sonore et qui déclenche automatiquement un appel d'aide vers le centre d'écoute et d'assistance.

À noter : l'installation d'un détecteur de fumée est obligatoire dans tous les logements selon le décret n°2011-36 du 10 janvier 2011.

+ 3 € TTC mensuel avant réduction d'impôt ⁽²⁾



(1) Coût d'appel selon opérateur.

(2) Réduction d'impôt : jusqu'à 50 % des dépenses supportées dans l'année dans la limite de plafonds.

Tranquileo® : les avantages de votre contrat



Des avantages financiers

- une réduction sur le crédit d'impôt de 50 % des sommes versées*
- aucuns frais d'installation, ni de dossier
- aucuns frais de location de matériel



Une assistance efficace



Installation gratuite

Le boîtier est installé **gratuitement** sur rendez-vous par l'un de nos techniciens, dans les 72h suivant la souscription.



Assistance téléphonique

À compter de l'installation du boîtier, nous répondons 24h/24 et 7j/7, à toutes alarmes et appels téléphoniques que vous nous transmettez.



Assistance à domicile

Les détenteurs des clés, désignés par le souscripteur sur le bulletin d'adhésion, interviennent 24h/24 et 7j/7 chez l'abonné en cas de demande du téléassisteuseur.

*Conformément à la législation en vigueur.

Tranquileo® : un accompagnement quotidien

Du lundi au vendredi de 8h00 à 20h00 et le samedi de 9h00 à 18h00, nous mettons à votre disposition une équipe d'organisation de services à la personne.

Après étude de votre demande, nous vous proposons un devis personnalisé pour la prestation adaptée à vos besoins et bénéficiant des avantages tarifaires et fiscaux correspondants.

Au quotidien : l'accès aux services à la personne

Un besoin d'aide pour une prestation de ménage, de petit bricolage, de jardinage, d'assistance téléphonique ou internet ? Sur simple pression sur le médaillon, un chargé d'assistance évalue votre besoin, recherche un prestataire qualifié, vérifie sa disponibilité et organise l'intervention après accord sur le devis. La facture est adressée à l'issue de la prestation. Une attestation fiscale est envoyée en début d'année pour que vous puissiez bénéficier de l'avantage fiscal.



“ Je veux continuer à être autonome et consacrer mon temps à des loisirs. Je ne peux pas demander à mes enfants de m'aider à entretenir ma maison, mon jardin... ”

Jean B. 80 ans

Un besoin d'échanger, un moment de solitude...

Une simple pression sur le médaillon et le bénéficiaire n'est plus seul : un chargé d'assistance est à son écoute pour partager une conversation et le réconforter.



“ Il y a des jours où la solitude me pèse... Je ne veux pas appeler mes enfants n'importe quand. Ils ont leur vie, leur travail, c'est normal. ”

Pelagia C. 89 ans